



Ministère des Transports, de l'Équipement,  
du Tourisme et de la Mer

Le Chef de Cabinet

Paris le

12 DEC. 2006

référance : CCY/AJ0421400000

Madame,

Par courrier du 24 novembre dernier, vous avez bien voulu appeler l'attention de M. Dominique PERBEN, ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer, sur la dangerosité que présente un virage aigu sur la route départementale 13 en direction de Jouars-Ponchartrain (Yvelines) et lui faire part de votre souhait d'obtenir le renforcement de la signalisation sur cet axe routier.

Le ministre a pris connaissance avec intérêt de votre correspondance.

Aussi, j'ai adressé votre courrier au préfet des Yvelines afin qu'il soit instruit en décret avec le Conseil général et qu'une réponse vous soit apportée.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes respectueux hommages.

François DESMAZIERES

Madame

gérardine  
55000

Télé de Roquelaure  
945, Boulevard Saint Germain 75700 Paris 3<sup>e</sup> 07